Conditions pour les vendeurs

Conditions valables à partir du 18 mars 2024
Télécharger le PDF
Afficher les Conditions pour les vendeurs précédentes

Nous aidons vos objets d'exception à trouver leur nouvelle demeure en vous mettant en relation avec des enchérisseurs et des acheteurs passionnés et sérieux. Afin de rendre notre marché en ligne sûr et fiable pour tous nos utilisateurs, nous avons mis en place quelques règles importantes concernant la vente. Nous avons nommé ces règles les Conditions pour les vendeurs et elles font partie intégrante de nos Conditions générales.

Conditions d'utilisation Ces conditions s'appliquent à toutes personne qui visite et utilise notre marché en ligne.	**Conditions pour les acheteurs** Si vous cherchez à enchérir ou à acheter, ces Conditions s'appliquent à vous.

Votre compte et votre statut de vendeur

Article 1 : S'inscrire en tant que vendeur

Afin de pouvoir vendre des objets sur notre site de vente en ligne, vous devez vous enregistrer en tant que vendeur.

- **Créez un compte vendeur et indiquez si vous êtes un vendeur professionnel ou particulier**
  Il existe deux types de vendeurs sur Catawiki : les vendeurs professionnels et les vendeurs particuliers. Il vous faudra choisir votre statut lorsque vous vous inscrirez en tant que vendeur. Vous êtes un vendeur professionnel si vous vendez dans le cadre de votre activité artisanale, commerciale ou industrielle (pour plus d'informations, consultez notre Politique pour les vendeurs professionnels). Si vous êtes un vendeur professionnel, vous devez fournir votre numéro d'identification TVA. Vous êtes un vendeur particulier si vous vendez en tant que particulier, comme par exemple en tant qu'amateur.

  Votre statut de vendeur sera indiqué par une icône « pro » ou « particulier » à côté de votre nom de vendeur avec vos annonces d'objets.

  La législation et les réglementations locales peuvent prévoir d'autres critères permettant de déterminer votre statut de vendeur. En cas de fausse inscription en tant que vendeur particulier, vous êtes responsable de tout dommage ou de toute réclamation qui en résulterait et vous dégagez Catawiki de toute responsabilité à cet égard.

- **Prestataires de paiement**
  Pour vous offrir un environnement de vente sûr et fiable, nous travaillons avec des prestataires de paiement tiers. Lors de votre inscription, vous devez ouvrir un compte auprès du prestataire de paiement concerné.

- **Il se peut que nous vous demandions plus d'informations**
  Pour des raisons de conformité, nos prestataires de paiement ou nous-mêmes pouvons vous demander plus d'informations. Si vous ne fournissez pas ces informations, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de vendre sur Catawiki.

- **Enregistrement de compte incomplet**
  Lorsque vous vendez un objet sur notre plateforme mais que vous n'avez pas entièrement et correctement enregistré votre compte vendeur auprès de nous ou de l'un de nos prestataires de services de paiement, votre paiement sera mis en attente jusqu'à ce que vous ayez entièrement et correctement enregistré votre compte vendeur. Si votre inscription n'aboutit pas ou si vous n'avez pas complété votre inscription au bout d'un an après le paiement de l'acheteur, quelle qu'en soit la raison, nous réglerons le montant restant dû en vous facturant ce montant et en versant le solde sur notre compte.

En résumé : si vous vous inscrivez en tant que vendeur, vous devez préciser avec exactitude si vous êtes un vendeur particulier ou professionnel, et nous fournir, ainsi qu'à nos prestataires de paiement, toutes les informations utiles.

Article 2 : Vendeurs professionnels

- **Les vendeurs professionnels doivent se conformer aux réglementations fiscales**
  Vous devez respecter toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à la vente en tant que vendeur professionnel. Nous nous attendons à ce que vous remplissiez toutes vos obligations fiscales. Celles-ci peuvent inclure la TVA, les taxes sur les biens et services, ainsi que l'impôt sur les revenus des ventes.

- **Les vendeurs professionnels sont tenus de certifier qu'ils se conforment à la législation de l'UE**
  Vous déclarez formellement vous engager à ne proposer que des objets conformes aux lois en vigueur de l'Union européenne.

- **Les vendeurs professionnels ont des responsabilités supplémentaires**
  Conformément aux lois et réglementations en vigueur, en tant que vendeur professionnel, vous acceptez des responsabilités et des obligations supplémentaires envers nous et nos acheteurs. Nous nous attendons à ce que vous remplissiez toutes ces obligations. Par exemple, le consommateur bénéficie de droits supplémentaires lorsqu'il effectue un achat auprès de vous.

- **Droit de rétractation**
  Si vous êtes un vendeur professionnel, quel que soit votre lieu de résidence, un consommateur résidant au sein de l'UE a parfois le droit d'annuler la vente dans les 14 jours suivant la réception de l'objet. Si les conditions sont réunies, vous êtes légalement tenu de répondre à une telle demande. Pour en savoir plus, consultez notre Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni.

- **Application de vos Conditions générales**
  En tant que vendeur professionnel, vous pouvez, outre nos Conditions et le contrat de vente standard, appliquer vos propres Conditions générales à une vente, pour autant qu'elles ne soient pas contraires à nos Conditions et au contrat de vente standard. Vous devrez mentionner ou faire référence à ces Conditions générales supplémentaires dans la description de l'objet de vos annonces.

En résumé : des obligations supplémentaires s'appliquent aux vendeurs professionnels. Nous attendons de tous nos vendeurs qu'ils se conforment à nos règles et aux réglementations locales applicables à la vente en tant que professionnels. Pour en savoir plus, consultez notre Politique pour les vendeurs professionnels.

Mise en vente de votre objet d'exception

Article 3 : Soumettre un objet

Une fois que vous êtes inscrit en tant que vendeur, vous pouvez commencer à soumettre vos objets d'exception sur notre marché en ligne. Veuillez prêter attention aux éléments suivants :

- **Consignes pour soumettre des objets**
  Avant de soumettre un objet, assurez-vous qu'il est conforme à nos Consignes pour la soumission d'objets. En général, nous n'acceptons que les objets qui répondent à ces critères. Toutefois, si votre objet répond à ces critères, nous ne garantissons pas que nos experts le sélectionneront, car nous devons tenir compte d'autres facteurs, tels que le nombre d'objets similaires en vente au même moment. Le fait de soumettre continuellement des objets faux ou rejetés n'est pas autorisé et peut entraîner la suspension de votre compte.

- **Nous évaluons si vos articles correspondent à notre marché en ligne**
  En se basant sur une évaluation virtuelle de la description, des photos, des vidéos et d'autres documents que vous nous fournissez concernant votre objet, nous décidons s'il a sa place dans une de nos ventes. Cette décision est laissée à notre entière discrétion. Nous n'avons jamais l'obligation d'accepter ou de refuser un objet donné et le fait que nous acceptions un objet ne garantit pas qu'il sera vendu.

- **Informations concernant votre objet**

En tant que vendeur, vous êtes responsable des objets que vous soumettez. Lorsque vous soumettez un objet, veillez à fournir une description détaillée et précise ainsi que toute autre information appropriée. Les informations que vous fournissez doivent inclure, mais ne sont pas limitées à :

- L'état et la classification de l'objet, accompagnés si possible d'une documentation.
- Le pays d'origine de l'objet, en précisant si l'objet se trouve toujours dans son pays d'origine et, le cas échéant, la date à laquelle l'objet a quitté son pays d'origine.
- Des photographies nettes de haute qualité et, si possible, d'autres documents (audio)visuels illustrant avec précision l'état réel et actuel, les caractéristiques et autres particularités de l'objet. Cela comprend toutes les imperfections, tous les défauts et toutes les anomalies que l'objet peut présenter.
- Les informations et la documentation relatives à la provenance et à l'authenticité de l'objet et, le cas échéant, un certificat d'authenticité.
- Toute documentation nécessaire à l'enregistrement, au transfert et/ou à l'exportation de l'objet, le cas échéant.
- Le prix de réserve, le cas échéant (les objets de moindre valeur peuvent ne pas présenter cette option).
- Si vous souhaitez proposer l'option « Achetez maintenant », le cas échéant (certains objets peuvent ne pas afficher cette option).
- Une indication des taxes ou des frais de port réels (le cas échéant).
- Toute autre condition liée à l'objet ou à l'offre (par exemple, le fait que l'objet doive être retiré sur place).

- **Application de conditions supplémentaires**
  Si des conditions supplémentaires s'appliquent à la vente de votre objet d'exception, vous devrez les mentionner dans la description de l'objet, comme par exemple le fait que l'objet puisse être vu en personne.

  Vos conditions supplémentaires ne doivent pas être en contradiction avec les Conditions ou le contrat de vente standard. Pour en savoir plus sur le contrat de vente, consultez l'Article 10 de nos Conditions générales.

- **L'objet doit être conforme à la description qui en est faite**
  Chaque objet que vous mettez en vente doit correspondre à la description que vous en donnez, ainsi qu'aux représentations faites dans les photos, vidéos et tout autre matériel que vous fournissez. Dans le cas contraire, l'acheteur peut demander des réparations, un remplacement, un remboursement partiel voire, dans certains cas, l'annulation de la vente et le versement de dommages-intérêts et/ou le remboursement des frais.

En résumé : lorsque vous mettez votre objet en vente, veillez à ajouter toutes les

informations et tous les documents pertinents. Votre description, vos photos et autres documents doivent décrire l'objet avec précision.

Pour la description de votre objet, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- **Nous pouvons apporter ou suggérer des modifications à la description de l'objet**
  Vous acceptez que nous puissions modifier la description de l'objet avant le début de la vente. Avant le début d'une vente, vous pouvez accéder à tous vos objets et à leurs descriptions, y compris les modifications ou les ajouts que nous avons effectués, dans le centre pour les vendeurs de votre compte.

- **Nous pouvons traduire et modifier la description de l'objet**
  Nous pouvons traduire la description de l'objet (y compris au moyen d'une traduction automatique) afin que vos objets puissent être présentés à des utilisateurs dans plusieurs pays.

- **Modifier votre annonce avant la vente**
  Si votre objet n'a pas encore été sélectionné par notre expert pour être mis en vente, vous pouvez encore apporter des modifications à votre annonce dans vos soumissions. Pour en savoir plus sur les modifications de votre annonce avant la vente, cliquez ici.

- **Vous êtes responsable de l'exactitude de la description de l'objet**
  Vous garantissez que la description finale utilisée décrit l'objet avec précision. Si la description de l'objet est incorrecte, incomplète, mensongère ou inexacte (y compris les photos et/ou vidéos), vous êtes responsable et pouvez être responsable vis-à-vis de tout tiers (y compris l'acheteur). Conformément à l'Article 14 de nos Conditions générales, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages et frais résultant d'une description inexacte ou incomplète de l'objet.

En résumé : nous pouvons faire des suggestions et apporter des modifications à votre description d'objet. Vous êtes responsable en dernier ressort de la conformité de votre objet à la description qui en est faite et des conséquences éventuelles d'une description inexacte. Pour plus d'informations sur la soumission et l'évaluation des objets, cliquez ici.

- **Matériel utilisateur**
  Le matériel utilisateur désigne l'ensemble des informations et de la documentation que vous nous fournissez lorsque vous mettez un objet en vente (ou après), notamment les photographies et le matériel (audio)visuel de votre objet, les descriptions de l'objet, les certifications d'authenticité, les caractéristiques, les avis, les messages, les offres et/ou les annonces.

- Vous comprenez et acceptez que vous êtes responsable de tout matériel utilisateur que vous publiez sur notre site de vente en ligne.
- Vous reconnaissez et acceptez que le matériel utilisateur que vous téléchargez ou placez :
    - N'est pas trompeur, inapproprié ou faux.
    - N'est pas discriminatoire et/ou dénigrant de quelque manière que ce soit ou autrement offensant et, de notre point de vue ne va pas à l'encontre des bonnes mœurs ou du bon goût.
    - Ne contient pas de matériel promotionnel autre que celui lié à l'objet mis en vente.
    - N’est pas une chaîne de lettres, du courrier indésirable ou du spam et ne contient pas de liens vers des sites Web.
    - N'a pas d'effet négatif sur la réputation des autres utilisateurs, de Catawiki et de nos sociétés affiliées et/ou de nos employés.
    - N'est pas en contradiction avec des lois, des réglementations ou nos Conditions.
    - Ne porte pas atteinte aux droits de tiers et n'est pas autrement illicite à l'égard de tiers ou de Catawiki.
    - Si le matériel utilisateur contient des données à caractère personnel, qu'il est conforme à notre Déclaration de protection des données personnelles et de la vie privée et à toutes les lois applicables en matière de protection de la vie privée.

- **Licence d'utilisation**
  En soumettant ou en plaçant du matériel utilisateur sur notre site de vente en ligne, vous nous accordez une licence gratuite, libre, mondiale, non exclusive, perpétuelle et irrévocable en vue de communiquer votre matériel utilisateur au public et/ou de le reproduire (y compris de le traduire) à toutes fins utiles. Cette licence ne prend pas fin en cas de suspension ou de suppression de votre compte, ou si vous décidez de cesser d'utiliser notre marché en ligne.

  Vous conserverez tous les droits de propriété, y compris intellectuelle, sur votre matériel d'utilisateur, mais vous acceptez de ne pas faire valoir de droits moraux à notre encontre pour l'utilisation de votre matériel utilisateur.

- **Notre utilisation de votre matériel utilisateur**
  La licence nous permet de promouvoir vos objets et notre site de vente en ligne dans n'importe quel format et par n'importe quel canal, à la fois en ligne et hors ligne.

- **Nous fournissons des estimations pour certains objets**
  Ces estimations sont principalement établies sur la base du matériel utilisateur que vous soumettez. Par conséquent, nous devons être en mesure de nous fier à l'exactitude des informations que vous nous fournissez, notamment la provenance, les photos et la description de l'objet. Le montant estimé n'indique ni ne garantit le prix de

vente ou la valeur réelle de votre objet. Pour en savoir plus sur nos estimations, cliquez ici.

- **Vous garantissez que vous avez le droit et l'autorisation de vendre l'objet**
  En proposant et en vendant un objet, vous garantissez que vous :
  - N'enfreignez aucune loi ou réglementation, y compris les lois et réglementations relatives aux sanctions économiques.
  - N'enfreignez aucun droits de tiers, y compris les droits contractuels et les droits de propriété (y compris intellectuelle).
  - N'agissez pas de manière illégale et/ou frauduleuse à l'égard de tiers ou de Catawiki.
  - Ne proposez pas votre objet dans le cadre d'une fausse transaction en vue de blanchir de l'argent. Vous garantissez que chaque vente que vous réalisez est une transaction authentique.

- **Vous mettrez votre objet en vente exclusivement chez nous**
  Les objets que vous mettez en vente chez nous seront exclusivement proposés sur notre site de vente en ligne. Cela signifie que vous ne proposerez pas ces objets simultanément sur d'autres canaux de vente comme votre boutique ou d'autres plateformes en ligne. Vous acceptez de retirer les objets des autres sites web et applications lorsque vos objets sont en vente chez nous.

- **Vous pouvez ajouter une option « Achetez maintenant » pour votre objet**
  Lorsque vous soumettez votre objet, vous pouvez offrir l'option « Achetez maintenant » pour un prix déterminé. Cela signifie que l'objet peut être acheté avant la clôture de la vente. L'option « Achetez maintenant » sera disponible en même temps que les enchères et disparaîtra lorsqu'une bataille d'enchères sera la plus probable, soit une fois que les offres auront atteint le montant de l'offre « Achetez maintenant », soit un jour avant la clôture de la vente.

En résumé : vous nous concédez le droit d'utiliser tout votre matériel utilisateur, y compris à des fins promotionnelles. Vous garantissez que votre objet est authentique et que vous avez le droit ou le titre de proposer l'objet à la vente sur notre site de vente en ligne. Vous vous engagez à ne mettre l'objet en vente que sur notre site.

Votre objet d'exception en vente

Article 4 : Lorsque votre objet est en vente

Une fois que nos experts ont accepté de mettre votre objet d'exception en vente sur notre site de vente en ligne, ils trouveront la meilleure vente afin d'attirer le plus grand nombre d'enchérisseurs. Une fois que la vente est en ligne, vous n'avez plus qu'à regarder les enchères monter ! Veuillez prêter attention aux éléments suivants :

- **Calendrier**
  Nos experts s'assurent de trouver la vente parfaite pour votre objet d'exception. Cela signifie qu'il peut s'écouler un certain temps entre la soumission de votre objet et sa mise en vente.

- **L'objet doit être disponible à la vente jusqu'à la clôture de la vente**
  Votre objet restera disponible à la vente pendant toute la durée de validité de sa mise en vente. Cela signifie que l'objet est disponible à la vente à partir du moment où vous le soumettez jusqu'à ce que la vente ou l'offre de vente soit clôturée.

- **Modification de votre annonce durant la vente**
  Il est possible dans certains cas d'apporter des modifications à une annonce en cours, par exemple en abaissant le prix de réserve de l'objet. Pour en savoir plus sur les modifications de votre annonce durant la vente, cliquez ici.

- **Le retrait d'un objet n'est pas autorisé**
  Vous ne pouvez pas retirer un objet après l'avoir soumis, qu'il ait été accepté et mis en vente, sauf si nous vous en avons donné l'autorisation explicite. Si nous approuvons cette demande, vous pouvez retirer votre objet au plus tard un jour avant la mise en vente de l'objet. Une fois l'objet en ligne, il n'est plus possible de le retirer.

- **Conséquences du retrait d'un objet**
  Si la vente a débuté et que nous acceptons de modifier ou de retirer votre objet, vous serez entièrement responsable des dommages éventuels. Vous nous indemniserez de toute réclamation de tiers et de tout autre coût ou dommage. Enfin, le retrait d'un objet avant, pendant et après le processus de vente peut entraîner une pénalité, voir à ce sujet l'Article 13 des Conditions générales.

- **Promotion de vos annonces**
  Vous êtes autorisé à promouvoir votre inscription et Catawiki de manière légitime, par exemple via vos réseaux sociaux, tant que cette promotion se fait sans donner l'impression que vous faites partie de notre entreprise ou de nos services, qu'elle respecte notre marque et qu'elle est conforme à notre Politique en matière de communication avec les utilisateurs et de lutte contre le harcèlement. Il n'est pas autorisé de promouvoir votre propre boutique ou activité par l'intermédiaire de notre marché en ligne ou de tout service que nous fournissons, par exemple, en ajoutant un lien vers votre site web ou tout autre marché où votre objet est mis en vente. Il est interdit d'envoyer de la publicité ou des promotions non sollicitées à nos utilisateurs par e-mail, courrier, ou tout autre moyen de communication.

- **Il est interdit d'influencer la vente**
  Les enchères artificielles ou toute autre activité susceptible d'influencer artificiellement les offres ou la demande pour votre objet ne sont pas autorisées, conformément à l'Article 9 des Conditions générales. Une telle action peut entraîner la suspension de

votre compte, une pénalité ou toute autre mesure nécessaire (voir l'Article 13 des Conditions générales).

- **Retrait des offres**
  Nous pouvons, à notre discrétion, retirer de votre liste les offres qui sont (soupçonnées d'être) frauduleuses ou qui ne respectent pas nos Conditions.

- **Modification ou suppression de vos objets**
  En cas de descriptions d'objets incorrectes ou d'erreurs de traduction, nous pouvons modifier les descriptions d'objets. Dans des circonstances exceptionnelles, afin de préserver l'intégrité et la fiabilité de notre site de vente en ligne, nous pouvons également être amenés à radier purement et simplement vos objets.

En résumé : nous sommes les garants de la transparence et de la fiabilité des ventes en ligne et nous attendons la même chose de votre part. Cela signifie qu'une fois que votre annonce est en ligne, vous ne pouvez plus retirer votre objet. Toute activité visant à augmenter artificiellement le prix ou la demande de votre objet est strictement interdite.

Objet vendu

Article 5 : Contrats et frais

Votre objet est vendu ! Nous espérons que vous êtes heureux que votre objet d'exception ait trouvé sa nouvelle demeure. Avant de commencer la livraison de votre objet, il convient de prendre connaissance des éléments suivants :

- **Vous concluez un contrat de vente avec l'acheteur**
  À la fin d'une vente, si l'acheteur a utilisé avec succès l'option « Achetez maintenant » ou si vous avez accepté une offre de l'acheteur, vous concluez un contrat de vente avec ce dernier. Ce contrat est régi par nos Conditions.

  Ce contrat de vente vous impose certaines obligations, notamment la livraison de votre objet. Pour en savoir plus sur vos obligations, consultez l'Article 9 des présentes Conditions pour les vendeurs.

  Pour en savoir plus sur le contrat de vente, consultez l'Article 10 de nos Conditions générales.

- **L'acheteur paie le prix d'achat**
  Une fois que la vente est terminée ou que vous avez accepté une offre, nous demandons à l'acheteur de régler l'objet dans un délai de 3 jours. Si un acheteur a utilisé l'option « Achetez maintenant », il doit payer immédiatement son achat afin de le sécuriser. Ce paiement sera traité par notre prestataire de paiement et sera

conservé en toute sécurité pour une durée d'au moins 3 jours après la réception de l'objet par l'acheteur.

- **Le prix d'achat comprend les taxes**
  Le cas échéant, le prix d'achat inclut les taxes dont vous êtes redevable. Conformément au droit de la consommation et au droit fiscal, le prix d'achat payé par l'acheteur inclut toutes les taxes dues par un vendeur (comme par exemple la TVA).

  Au cas où nous serions amenés à percevoir, déclarer et verser des taxes en relation avec certaines ventes (par exemple sur la base des règles relatives aux prestataires réputés), l'acheteur paie les taxes lors de l'étape de paiement, en plus du prix d'achat. Vous pouvez trouver plus d'informations sur les taxes lors de la vente sur Catawiki dans notre Centre d'aide.

- **Nous facturons des frais de vente**
  Nous nous efforçons de ne sélectionner que les enchérisseurs et les acheteurs les plus sérieux afin de trouver un nouveau foyer à vos objets d'exception. Pour cela, nous facturons des frais de vente. Ces frais s'élèvent généralement à 12,5 % du prix d'achat, avec un montant fixe supplémentaire comme indiqué ci-dessous. Ces frais ne comprennent pas la TVA (le cas échéant). Les frais de vente sont déduits du prix d'achat de votre objet. Les frais de vente ne sont pas remboursables.

Prix auquel l'objet a été vendu	Frais de vente
1 € - 24 €	12,5 %
25 € - 74 €	12,5 % + 0,75 €
75 € - 149 €	12,5 % + 1 €
150 € - 299 €	12,5 % + 2 €
300 € - 499 €	12,5 % + 3 €
500 € - 999 €	12,5 % + 5 €
plus de 1 000 €	12,5 % + 10 €

  Le montant des frais de vente peut varier selon certaines catégories d'objets. Si tel est le cas, nous vous le ferons savoir.

- **L'acheteur est tenu de payer dans un délai de 3 jours**
  L'acheteur est tenu de payer dans les 3 jours suivant la clôture de la vente ou immédiatement s'il utilise l'option « Achetez maintenant ». Nous ne vous demanderons de livrer l'objet qu'une fois que nous aurons reçu le paiement de l'acheteur. Cela signifie que plusieurs jours peuvent s'écouler avant que nous vous demandions

d'envoyer l'objet. Si un acheteur ne paie pas dans les 3 jours, nous vous en informerons.

- **Le délai de paiement ne constitue pas une limite légale**
  Le fait qu'un acheteur ne paie pas dans les délais ne signifie pas que vous pouvez automatiquement annuler la vente. Si vous souhaitez annuler une vente, vous devez nous contacter afin que nous puissions vous aider à trouver une solution telle que l'envoi d'une mise en demeure à l'acheteur avec un délai de paiement. Si après une telle mesure, l'acheteur ne respecte toujours pas ses obligations de paiement, vous pouvez, dans la plupart des cas, annuler la vente.

- **Nous pouvons annuler des transactions si l'acheteur ne paie pas**
  Si l'acheteur ne paie pas, nous pouvons envoyer des rappels de paiement. Si, malgré nos rappels, l'acheteur ne paie toujours pas, nous pouvons annuler la transaction.

En résumé : à l'issue d'une vente ou si l'acheteur utilise l'option « Achetez maintenant », vous concluez un contrat de vente avec l'acheteur. Le prix d'achat et les autres frais, tels que les frais de port et d'importation, sont à la charge de l'acheteur. Une fois le paiement reçu, nous le mettrons en toute sécurité sous séquestre. Nous attendons également de vous que vous remplissiez vos obligations fiscales en vertu du contrat de vente.

Envoi de votre objet

Article 6 : Livraison ou retrait sur place

Une fois le paiement de l'acheteur reçu, nous vous informons afin que vous puissiez procéder à l'envoi, au transport ou au retrait de l'objet par l'acheteur. Pour que le processus de livraison se déroule le mieux possible, veuillez tenir compte des points suivants :

- **Catawiki n'est pas responsable de la livraison**
  Nous déclinons toute responsabilité quant à l'envoi des objets, et nous ne sommes pas la société de livraison. Nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables des dommages survenus durant le processus de livraison ou de transport.

- **Lors de l'envoi ou du transport de votre objet, vous concluez un contrat de services avec la société de livraison ou de transport**
  Cela signifie qu'en cas de problème lors de la livraison ou du transport de l'objet, vous devez demander une vérification directement auprès de la société de livraison ou de transport. Nous vous recommandons de toujours lire attentivement les Conditions générales des sociétés de livraison ou de transport.

- **Lors de l'envoi de votre objet, veillez à :**

- **Toujours envoyer votre objet avec des informations de suivi valides**
  Les objets ne peuvent être envoyés qu'avec un code de suivi (tracking) valide. Nous vous recommandons vivement d'utiliser des envois recommandés et/ou avec assurance en fonction de la valeur de votre objet. Vous êtes responsable du risque de dommage et/ou de perte de votre objet durant le transport jusqu'à sa livraison.

- **Organiser la livraison ou le retrait sur place**
  Une fois l'objet payé par l'acheteur, vous pouvez utiliser notre système de messagerie interne pour convenir avec l'acheteur de la livraison ou du transport de l'objet.

- **Envoyer l'objet dans les 3 jours suivant le paiement**
  À moins que vous n'ayez pris des dispositions pour que l'acheteur vienne retirer l'objet, vous devez envoyer l'objet dans les 3 jours ouvrables à compter de la date de paiement.

- **Préparer soigneusement l'objet pour la livraison ou le transport**
  Vous devez soigneusement emballer ou protéger votre objet en vue de sa livraison. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre objet arrive en bon état. En tant qu'expéditeur, vous pouvez être tenu pour responsable par l'acheteur de tout dommage résultant d'une livraison défectueuse.

- **Utiliser une assurance livraison**
  Dans la plupart des cas de perte ou de dommage au cours de la livraison, nous rembourserons l'acheteur tandis que votre société de livraison ne vous remboursera pas ou ne vous versera qu'un montant modeste. C'est pourquoi nous vous recommandons de souscrire une assurance livraison pour le transport de votre objet. Si vous utilisez la livraison intelligente, vous pouvez ajouter une assurance livraison lors de la soumission de votre objet.

- **Utiliser la livraison intelligente**
  En fonction de votre localisation, nous pouvons vous proposer des services de livraison intelligente. Nous vous recommandons d'utiliser cette option si elle est disponible. Les avantages de la livraison intelligente sont les suivants :

  - Frais de port réduits par rapport aux tarifs habituels.
  - Aucun prépaiement des étiquettes de livraison.
  - Simplification de la création des étiquettes de livraison.
  - Un suivi plus fiable.
  - Optimisation du service client en cas de problème.

Vous pouvez ajouter une assurance livraison pour votre objet (à l'exclusion des véhicules) lorsque vous utilisez la livraison intelligente pour vos commandes au sein de l'UE. L'assurance livraison est fournie par notre partenaire d'assurance et propose :

- La protection contre les dommages, la perte et le vol.
- Des tarifs justes et raisonnables.
- Une gestion rapide et indépendante des demandes d'indemnisation.
- Une couverture pour toutes les sociétés de livraison et tous les types d'objets (à l'exception des véhicules).

N'oubliez pas que si l'offre finale ou le prix d'achat immédiat de votre objet dépasse 10 000 €, votre objet ne sera pas couvert par cette assurance. D'autres exclusions peuvent également s'appliquer.

En savoir plus sur la livraison intelligente.

- **Communiquer directement avec l'acheteur en cas de problèmes de livraison**
  Si l'objet est livré en retard, perdu et/ou endommagé au cours de la livraison, et que vous ne parvenez pas à trouver une solution avec l'acheteur, vous demanderez et coopérerez à une enquête menée par la société de livraison.

  Si vous avez souscrit une assurance livraison intelligente et que vous rencontrez un problème au cours de la livraison, contactez immédiatement notre partenaire d'assurance indépendant afin qu'il entame la procédure de demande d'indemnisation.

  En savoir plus sur l'assurance livraison intelligente.

- **Rembourser à l'acheteur les frais de port ou de transport en excès**
  Si les frais de port ou de transport réels sont inférieurs au montant initial que vous avez indiqué, vous devrez rembourser à l'acheteur les frais de livraison ou de transport excédentaires payés. Dans certains cas, nous pouvons rembourser l'acheteur en votre nom et déduirons ce montant de vos (futurs) versements. Si vous augmentez artificiellement vos frais de port et de transport, nous pouvons prendre certaines mesures, telles que la suspension temporaire ou permanente de votre compte.

En résumé : vous êtes responsable de l'objet jusqu'à sa livraison en bonne et due forme à sa nouvelle destination. C'est pourquoi nous vous recommandons d'emballer soigneusement votre objet et d'utiliser un service de livraison avec assurance. Nous pouvons vous proposer des services de livraison intelligente afin d'améliorer votre expérience de livraison et celle de nos acheteurs.

- **Lors de la livraison de votre objet, vous ne pouvez pas :**
  - **Envoyer votre objet par livraison directe**

Vous n’avez pas le droit de transférer l’envoi de l’objet à un tiers, tel que le fabricant, un grossiste, un détaillant ou une société d'exécution, qui expédierait ensuite directement l’objet à l'acheteur.

- **Envoyer votre objet à partir d'une adresse différente de celle indiquée dans votre compte**
  Si vous envoyez votre objet à partir d'une autre adresse, vous devrez couvrir tous les frais qui n'auraient pas été facturés si l’objet avait été envoyé à partir de l'adresse indiquée dans votre compte (comme par exemple, mais sans s'y limiter, les taxes et prélèvements à l'importation).

- **Livrer ou transporter des objets vers des pays qui ne figurent pas sur la liste des pays pris en charge**
  Si vous livrez ou transportez un objet vers un pays qui n'est pas pris en charge, vous ne serez, dans la plupart des cas, pas payé pour l'objet.

- **Délai d'attente trop long avant l'envoi d'un objet**
  La date de livraison que vous avez indiquée ou les informations de suivi fournies par la société de livraison ne constituent pas une limite légale. Cela signifie que l'acheteur ne peut pas annuler automatiquement la transaction si l'objet lui parvient après cette date. Toutefois, si vous ne livrez pas ou ne transportez pas l'objet en temps voulu, l'acheteur (ou nous-mêmes, en son nom) peut vous adresser un avis de défaut accompagné d'un délai raisonnable pour l'envoi de l'objet. Si ce délai n'est pas respecté, le contrat de vente peut être annulé.

Résumé : il est interdit d'utiliser une adresse de livraison différente ou de recourir à des méthodes de livraison directe. Nous vous conseillons vivement de livrer ou de transporter un objet en temps utile, faute de quoi un acheteur pourrait être en droit d’annuler la vente. Dans ce cas, vous devez nous rembourser, ainsi que l'acheteur, et payer les éventuels dommages et intérêts.

Paiements

Article 7 : Paiement des objets vendus

Nos prestataires de paiement verseront le prix d'achat (déduction faite des frais de vente et des éventuels frais en vigueur) une fois que l'acheteur aura payé l'intégralité du prix et que l’acheteur sera satisfait de l'objet.

- **Les paiements sont régis par les conditions de nos prestataires de paiement**
  Nous travaillons avec des prestataires de paiement afin de traiter tous les paiements de manière sûre et sécurisée. Ces services de traitement des paiements sont assujettis

aux conditions de nos prestataires de paiement. En vendant sur Catawiki, vous acceptez d'être lié par ces conditions en vigueur, susceptibles d'être modifiées de temps à autre.

- **Des taux de change peuvent être appliqués**
  Nos prestataires de paiement fixent le taux de change pour votre objet au taux en vigueur à la date de mise en ligne de votre annonce. Cela signifie que votre paiement peut être plus ou moins élevé en fonction de votre propre devise. Nos prestataires de paiement ou nous-mêmes pouvons également arrondir le prix d'achat à l'unité monétaire la plus proche (à la hausse ou à la baisse) avant de vous payer.

- **Veillez à respecter les conditions et les instructions de nos prestataires de paiement**
  Par exemple, la réception d'un paiement peut nécessiter que vous fournissiez toutes les informations requises par un de nos prestataires de paiement. Si le prestataire de paiement bloque un paiement conformément à ses conditions en vigueur, nous sommes en droit d'annuler la transaction. Nous ne pouvons être tenus responsables des dommages liés à une annulation, ni de l'incapacité d'un prestataire de services de paiement à fournir des services de paiement.

- **Les acheteurs disposent d'un délai de 3 jours pour examiner l'objet**
  Ce délai de 3 jours court à partir du jour de la réception de l'objet. Si nos acheteurs estiment avoir un problème avec l'objet (si celui-ci n'est pas conforme à la description, par exemple), ils doivent nous contacter. Si, dans des circonstances particulières, un acheteur n'est pas en mesure d'examiner l'objet dans ce délai de 3 jours, nous vous en informerons.

- **Suspension du versement en raison d'une réclamation de la part de l'acheteur**
  Si un acheteur dépose une réclamation concernant votre objet et que nous ne vous avons pas versé de paiement pour cet objet, nous pouvons suspendre votre versement jusqu'à ce que cette réclamation soit réglée.

- **Suspension du paiement pour d'autres motifs**
  De manière générale, votre paiement peut être suspendu si un tiers nous informe de problèmes concernant (la vente de) votre objet, ou si vous ne remplissez pas vos obligations envers Catawiki et/ou un acheteur.

- **Nous nous réservons le droit de ne pas vous payer**
  Si vous avez vendu un objet mais que vous n'avez pas respecté nos Conditions, par exemple, si l'objet vendu n'était pas conforme à sa description, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer le paiement pour cet objet. Vous acceptez dans ces cas-là de renoncer à toute réclamation que vous pourriez faire à notre encontre pour de tels paiements.

En résumé : nous faisons appel à des prestataires de paiement pour vos versements et nous attendons de vous que vous respectiez leurs conditions et instructions. Nous

pouvons, dans certaines circonstances, suspendre ou retenir vos paiements. Vous pouvez trouver plus d'informations sur notre procédure de paiement dans notre Centre d'aide.

Objet non vendu

Article 8 : Objet non vendu

Même si cela reste rare, il peut arriver que votre objet ne soit pas vendu, notamment dans les cas suivants :

- Si vous aviez indiqué un prix de réserve pour votre objet qui n'a pas été atteint par l'offre la plus élevée lors de la vente.
- Dans le cas improbable où votre objet n'aurait reçu aucune offre.
- Un acheteur (ou nous-mêmes au nom d'un acheteur) annule la vente.

Il existe plusieurs solutions pour garantir que vous pouvez toujours vendre votre objet sur notre site de vente en ligne, par exemple en le remettant en vente. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre Centre d'aide.

Obligations du vendeur

Article 9 : Vos obligations

En tant que vendeur, vous avez certaines obligations envers Catawiki, nos enchérisseurs ainsi que nos acheteurs. Ces obligations contribuent à assurer le caractère équitable de Catawiki aussi bien pour les acheteurs que pour les vendeurs.

- **Responsabilité de vos objets**
  Vous êtes entièrement responsable de la vente de vos objets et responsable envers Catawiki et/ou les acheteurs si vous enfreignez les présentes Conditions, tout contrat de vente ou toute loi en vigueur.

- **Vos objets sont authentiques**
  Vous vous engagez à ne pas vendre d'objets contrefaits ou portant atteinte au droit d'auteur, à une marque ou à tout autre droit d'un tiers. Vous vous assurez également que la description que vous fournissez est complète, précise et correspond à l'objet que vous mettez en vente. L'omission d'informations importantes, telles qu'un objet endommagé ou réparé, peut entraîner l'annulation de l'achat par un acheteur.

- **Votre matériel utilisateur doit vous appartenir**
  Veuillez fournir uniquement du matériel d'utilisateur vous appartenant ou que vous êtes autorisé à utiliser. Vous ne pouvez pas, par exemple, copier une description d'objet d'un autre vendeur.

- **N'interférez pas avec les annonces d'autres vendeurs**
  Vous n'interférerez pas avec les annonces d'autres vendeurs sur Catawiki afin de perturber leurs activités ou de favoriser vos propres annonces. Ainsi, par exemple, en enchérissant sur leurs objets et en ne payant pas ou en annulant la vente.

- **Livraison ou transport de votre objet**
  Une fois l'objet vendu et l'acheteur payé, vous devez envoyer
  ou transporter l'objet à l'acheteur. Si vous refusez de livrer l'objet à l'acheteur sans raison valable (comme par exemple, un cas de force majeure), les conséquences peuvent être graves pour vous. Dans la plupart des cas, le refus de livrer un objet à l'acheteur entraîne une pénalité (pour en savoir plus, veuillez consulter l'Article 13 des Conditions générales).

- **Recherche d'une solution avec l'acheteur**
  En cas de problème de livraison ou de problème avec l'objet, nous vous conseillons vivement de rechercher une solution avec l'acheteur. Bien souvent, vous serez légalement tenu de fournir une solution si votre objet n'est pas conforme à la description, comme par exemple en proposant une réparation ou un objet de remplacement. Un remboursement partiel peut également être une excellente solution permettant de résoudre un problème avec un acheteur.

  Si un acheteur et vous-même ne parvenez pas à vous mettre d'accord sur une solution, nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de résoudre la réclamation en votre nom à tous les deux, comme le prévoit le contrat de vente.

- **Respect des lois et réglementations relatives à la vente (en ligne)**
  Il est de votre responsabilité de vous assurer que les objets que vous proposez et les emballages que vous utilisez pour la livraison sont conformes aux réglementations en matière d'importation, d'exportation et d'environnement. Les lois et réglementations environnementales incluent notamment les lois et réglementations relatives à l'emballage et à la gestion des déchets.

  Si nécessaire, vous obtiendrez les autorisations et licences d'importation et d'exportation et/ou vous vous inscrirez auprès des registres d'impact sur l'environnement requis pour la vente et l'envoi de l'objet. Dans le cas contraire, Catawiki ne sera pas tenue responsable.

- **Respect des lois sur les sanctions économiques**
  Cela inclut toutes les lois et réglementations en matière de sanctions économiques applicables à Catawiki. Vous ne devez pas, par exemple, faire appel à une institution financière ou à un autre tiers qui entraînerait ou causerait une violation de ces lois.

- **Disponibilité de vos objets**

Tous les objets que vous proposez à la vente par notre intermédiaire ne sont disponibles que sur notre site de vente en ligne. Vous ne pouvez pas mettre vos objets en vente simultanément ailleurs. Vos objets doivent rester disponibles en exclusivité pendant toute la durée de la vente en ligne. Le retrait d'un objet d'une vente en ligne peut entraîner de lourdes conséquences pour vous.

- **Garantie de conformité du vendeur**
  Si vous êtes un vendeur professionnel, vous pouvez être tenu de fournir une garantie légale aux consommateurs. Pour en savoir plus, consultez notre Politique relative aux droits des consommateurs de l'UE et du Royaume-Uni.

En résumé : assurez-vous de remplir vos obligations à notre égard et à l'égard de l'acheteur. Cela inclut l'envoi de votre objet à l'acheteur après paiement et la garantie que vous vous conformez à toutes les règles et réglementations régissant (la vente de) votre objet.

Article 10 : Non-respect de vos obligations

Le non-respect de vos obligations envers nous-mêmes ou nos acheteurs influe directement sur la confiance et la fiabilité de notre site de vente en ligne. Ce non-respect entraîne également des conséquences potentielles pour vous, dont vous devez être conscient.

- **Conséquences du non-respect de vos obligations envers nous**
  Si vous ne respectez pas vos obligations envers nous ou envers un acheteur, nous pouvons suspendre ou supprimer vos annonces, suspendre votre compte ou votre accès à nos services, annuler une vente ou prendre toute autre mesure décrite à l'Article 13 de nos Conditions générales. Dans la plupart de ces cas, vous serez automatiquement en défaut. Dans le cas contraire, nous vous enverrons une mise en demeure.

  Si une ou plusieurs de ces mesures sont prises, nous vous en informerons dans la plupart des cas par e-mail, en indiquant la raison justifiant la prise d'une mesure.

- **Restrictions relatives au compte du vendeur**
  Si nous suspendons ou restreignons votre compte, nous nous efforcerons de vous informer des raisons de cette suspension ou de cette restriction. Si nous décidons de limiter de façon permanente l'accès à votre compte (c'est-à-dire résilier votre compte), nous essaierons de vous informer des raisons de cette décision 30 jours avant la résiliation de votre compte. Ce délai de préavis ne s'applique pas si, entre autres :

  - Nous sommes soumis à une obligation légale ou réglementaire qui nous oblige à mettre fin à nos services à votre égard.
  - Vous avez enfreint nos Conditions à plusieurs reprises.

Pour en savoir plus sur les restrictions relatives aux comptes vendeurs, consultez notre Centre d'aide.

- **Nous avons le droit d'exiger le paiement en cas de dommages**
  Il est fréquent que votre manquement à vos obligations entraîne des préjudices (financiers) pour nous. Nous sommes en droit d'obtenir une compensation pour ces pertes financières. Nous pouvons compenser ces dommages par le montant qui vous est dû. Si votre solde n'est pas suffisant pour couvrir nos dommages, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement de toute dette, dommage et pénalité qui nous sont dus ou qui nous sont réclamés, que ce soit par voie amiable, par le biais d'une agence de recouvrement de créances, ou devant le tribunal des Pays-Bas en vous assignant en justice.

  Dans de tels cas, nous pouvons réclamer des intérêts légaux à partir de la date à laquelle vous êtes en défaut et tous les frais de recouvrement judiciaires et extrajudiciaires.

- **Signaler une fraude**
  En cas d'agissements frauduleux, nous pouvons vous dénoncer aux autorités (internationales) policières chargées de l'application des lois.

- **Conséquences du non-respect de vos obligations envers nos acheteurs**
  Si vous ne remplissez pas vos obligations envers un acheteur, nous pouvons prendre l'une des mesures décrites à l'Article 13 de nos Conditions générales.

  L'acheteur peut en outre prendre ses propres mesures en vertu du contrat de vente. Ces mesures comprennent notamment l'exécution de votre obligation de livrer l'objet et la réclamation de tout dommage causé par votre manquement à cette obligation. Pour ce faire, les acheteurs sont en droit de recourir à des solutions extrajudiciaires, comme par exemple une agence de recouvrement de créances, ou à des solutions judiciaires.

  Dans de tels cas, l'acheteur est en droit de vous réclamer des intérêts légaux à compter de la date à laquelle vous êtes en défaut dans le cadre du contrat de vente, ainsi que les frais de recouvrement judiciaires et extrajudiciaires.

En résumé : le non-respect de vos obligations envers nous ou l'acheteur peut nous amener, ou amener l'acheteur, à réclamer des dommages-intérêts ou à prendre d'autres mesures exécutoires afin de recouvrer le paiement, les dommages-intérêts et les coûts.

Article 11 : Audits des objets et visites des vendeurs

Afin de garantir et d'améliorer la qualité des objets sur notre marché en ligne, nous nous réservons le droit de vérifier virtuellement ou physiquement la légitimité, la provenance et/ou la qualité des objets mis en vente par nos vendeurs. Cette vérification peut inclure l'achat d'objets, la réalisation de recherches, ou la visite physique en vue d'inspecter les objets.

- **Audit de provenance**
  Nous, ou un tiers agissant en notre nom, pouvons effectuer une vérification virtuelle d'un objet que vous mettez en vente sur Catawiki afin d'évaluer sa légitimité, sa provenance ainsi que sa qualité. Ces audits d'objets ne sont pas ciblés et sont effectués de manière cohérente ou aléatoire.

- **Audit physique d'un objet**
  Nous, ou un tiers en notre nom, pouvons acheter un objet que vous mettez en vente par l'intermédiaire de Catawiki afin d'en vérifier physiquement la légitimité et la qualité. Ces audits d'objets ne sont pas ciblés et sont menés de manière aléatoire. Les principaux critères d'une telle vérification d'objet consistent à contrôler la conformité de l'objet :

  - À sa description d'objet.
  - À nos consignes pour la soumission d'objets.

  À la suite de cet audit, la vente de l'objet contrôlé sera annulée et l'objet vous sera restitué, sauf accord contraire. Il vous incombe de nous rembourser le prix d'achat payé pour l'objet.

- **Objets réussissant l'audit**
  Tous les objets qui passent avec succès cet audit peuvent être remis en vente sur Catawiki.

- **Objets dont l'audit échoue**
  Si l'un de vos objets n'a pas été approuvé lors de l'audit, nous vous le retournerons, mais il ne pourra plus être remis en vente. Dans certains cas, comme celui des objets contrefaits, nous pouvons être amenés à détruire l'objet ou à le remettre aux autorités policières.

- **Coûts de l'audit et des mesures**
  Si votre objet passe l'audit avec succès, vous n'aurez qu'à nous rembourser le prix d'achat et nous prendrons en charge l'intégralité des coûts de l'audit. Si votre objet ne satisfait pas à l'audit, vous acceptez de nous rembourser le prix d'achat et tous les frais justifiés que nous avons encourus pour procéder à l'inspection de l'objet. Il peut s'agir, entre autres :

  - Des frais de port (aller et retour).
  - Des droits de douane ou des taxes (pré)payés par nous.

    - Des frais d'audit, par exemple, les frais d'un expert tiers.

  Si vos objets échouent à cet audit, nous pouvons prendre d'autres mesures appropriées, y compris l'application de sanctions, conformément à l'Article 13 de nos Conditions générales.

- **Visites de vendeurs**
  Afin de nous assurer que nos vendeurs et nous-mêmes respectons les lois et les réglementations, y compris les lois économiques (sanctions), et de vérifier physiquement la légitimité et la qualité de certains objets avant leur mise en vente, nous pouvons décider d'inspecter physiquement tout objet dans vos locaux avant de mettre (le cas échéant) les objets en vente par l'intermédiaire de Catawiki.

- **Responsabilité de vos objets**
  Pour rappel, même si vos objets ont fait l'objet d'un audit ou d'une visite de vendeur, vous êtes toujours responsable de la conformité de vos objets à leur description lorsque vous les mettez en vente sur Catawiki. Nous ne pouvons être tenus responsables de la sélection, de la description, de la conformité ou de la qualité d'un objet, qu'il ait ou non fait l'objet d'un audit ou d'une inspection lors d'une visite du vendeur.